



[INTERVIEW] FONCTION PUBLIQUE

« Décentralisation : il faut créer de la biodiversité territoriale » – David Le Bras (ADGCF)

PUBLIÉ LE 01/07/2019 Par ALBANE CANTO • Club : Club Techni.Cités

RÉAGIR



BENJAMIN MARCUS

Pour son université d'été, qui se tient du 3 au 5 juillet à Deauville, l'Association des directeurs généraux de communautés de France (ADGCF) convie ses adhérents à un exercice de prospective collective autour des fondements de la décentralisation. Le but : construire les territoires en cohérence avec la société actuelle. Explications avec David Le Bras, délégué général de l'ADGCF.



MA GAZETTE



Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

Fonction publique territoriale

Métiers de la fonction publique

Tous les thèmes

Pourquoi pensez-vous que l'organisation territoriale ne correspond plus aux enjeux d'aujourd'hui ?

Lors de notre assemblée générale de 2017, au moment où les fusions des « intercos » se terminaient, un débat a émergé spontanément sur le sens des réformes territoriales. Pourquoi baisser la dépense publique ? La décentralisation est-elle toujours une source de progrès ? Nous nous sommes aperçus qu'aucun bilan n'avait jamais été tiré des réformes pensées dans les années 70. A l'époque, la France comptait 2,5 millions d'agriculteurs (12 % des emplois) et 6,6 millions de personnes travaillant dans l'industrie (28,5 % des emplois). Une forte part de l'économie était localisée dans les territoires. Aujourd'hui, l'emploi tertiaire domine, et 80% des Français travaillent dans une commune et habitent dans une autre. Résultat : les services publics sont vides toute la journée ! Nous avons donc mené une étude prospective sur l'adaptation de la politique publique à ce que sont les territoires aujourd'hui, que nous présentons lors de nos universités d'été.

Quelles pistes de réflexion en tirez-vous ?



terme en poursuivant la fusion des communes. Or, les ressources des collectivités sont encore trop abondantes pour qu'elles se réforment d'elles-mêmes. On le voit quand les associations d'élus se défendent elles-mêmes au lieu de défendre le service public. Nous proposons donc de dé-territorialiser la fiscalité, par exemple à l'établissement au niveau des bassins d'emplois. Nous constatons aussi que la puissance publique ne peut pas tout : il faut apprendre à faire avec les entreprises, avec les habitants, avec les associations. Autre point clé : le modèle unique territorial n'est pas adapté, il faut permettre la différenciation, créer de la biodiversité territoriale.

Qu'est-ce que cela implique en matière de management ?

Si on admet que les organisations sont toujours en mouvement, toute la conception du management change. Comment mettre une organisation en mouvement ? Comment construire une vision partagée ? Cela modifie le rôle du manager, qui a alors un rôle d'intercession, d'animation. Il est moins dans le pilotage, plus dans une logique collaborative. Concrètement, il faut passer d'un management de projet (qui vise une finalité) à un management de processus, dans lequel le changement est permanent, où le manager donne du sens plus que des buts.

Vous avez également une réflexion sur la taille des collectivités.

En effet. On observe que les gens se déplacent du territoire où ils habitent vers le territoire où ils travaillent. Il existe donc une interdépendance entre les territoires. Or, on n'arrive pas à lui donner une traduction politique. Comment le prendre en compte, avec quelle coopération politique ? On n'a pas la réponse. Il n'existe pas de périmètre universel où toutes les politiques publiques sont efficaces. Il faut sortir de l'obsession de la taille des collectivités.

Comment ces réflexions menées au sein de l'ADGCF peuvent-elles se diffuser ?

Pour que les élus puissent agir et proposer de nouveaux cadres d'organisation, il faut produire de la connaissance, et c'est ce que nous essayons de faire. Après la présentation de notre étude, nous allons formuler neuf propositions. Par exemple, faire un bilan de la décentralisation, ou continuer les opérations de fusion de communes pour produire des communes plus robustes, et re-spécialiser les « intercos ». Ces propositions vont constituer le fil rouge de nos débats. La synthèse de ces discussions sera faite au dernier trimestre de l'année, dans la perspective des municipales de 2020.

SUR LE MÊME SUJET

- « Nous voulons reposer la question de l'organisation territoriale avant 2020 » – Pascal Fortoul (ADGCF)
- Evolution du statut de la fonction publique : les douze propositions de l'ADGCF

COMMENTAIRES

0 | RÉAGIR

Ajouter un commentaire

 Nom/Pseudonyme*

 Adresse e-mail*

 Votre message*


Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

SOUMETTRE LE MESSAGE

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Groupe Moniteur - Antony Parc 2, 10 place du Général de Gaulle, La Croix de Berny – BP 20156, 92 186 Antony Cedex ou en [cliquant ici](#).